



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY**

**ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) DE LA
COMMUNE D'ETAMPES SUR MARNE**

Par délibération en date du 9 juillet 2018,

Le conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire d'ETAMPES SUR MARNE.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry, à la mairie d'ETAMPES SUR MARNE et à la D.D.T à **Laon**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le président de la Communauté d'Agglomération
de la Région de Château-Thierry,

Etienne HAY